



COMPTE RENDU DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL (CSAL) DU 30 JANVIER 2023

Si l'on veut être rigoureux, il y eut deux CSAL à la suite, chacun comportant un seul point à l'ordre du jour, plus les questions diverses.

POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

Présentation des orientations du projet de contrat d'objectif et de moyens (COM) de la DGFIP (pour information)

Il est assez amusant de constater que plus les missions sont détricotées et les services déshabillés, plus les termes pompeux pour cacher la misère fleurissent. Ce nouveau COM n'échappe pas à la règle. Oui, nouveau. Vous vous souvenez peut-être que nous avons eu droit à un **COM 2020-2022**, dont l'ambition était notamment de "*renforcer la qualité de l'accueil physique*" ou d'assurer un meilleur fonctionnement des applications. Nous éviterons tout commentaire au risque de paraître caustiques...

Alors, ce nouveau COM pour 2023-2027, que peut-on en dire?

Tout d'abord qu'il enfonce beaucoup de portes ouvertes : Parmi les trouvailles de la DG : "*offrir des services efficaces et adaptés aux attentes des usagers*", ou encore "*renforcer la lutte contre toutes les fraudes*". Ce, après des années (et ce n'est pas fini) de suppression des effectifs et de démantèlement des services. **De qui se moque t-on?**

La DGFIP se veut évidemment "*exemplaire en matière d'écoresponsabilité*". "*Limiter les déplacements professionnels en mettant en place un plan de mobilité*" figure donc en bonne place dans le COM. **Les collègues 'NRPisés' apprécieront.**

Et bien entendu, nous avons droit à un **festival de phrases creuses**. Au hasard, pour le plaisir : "*renforcer le système d'information et prendre le virage de la donnée*" ou "*renforcer le pilotage de la performance et du changement*"

Attention toutefois, derrière les éléments de langage risibles se cache une réalité extrêmement inquiétante: **la poursuite, à marche forcée, de réformes visant à se passer du plus d'agents possible, mettant en danger nos missions de service public et détériorant leurs conditions d'exercice.**

Nous avons donc demandé au directeur de se livrer à un petit exercice de traduction des phrases qui nous semblaient les plus sybillines.

- "la transformation numérique du métier juridique" ---> il pourrait s'agir, par exemple, de mise en place d'outils d'aide à la détection de contentieux en série, via l'Intelligence Artificielle (IA) .

- "rationnaliser l'occupation des espaces de travail" ---> être écoresponsable cela a un coût. La facture pour mettre aux normes les bâtiments publics (isolation notamment) pourrait être salée; il faudra donc parfois (mais pas systématiquement, nous dit-on) réfléchir à une diminution des surfaces occupées, par exemple en "prenant en compte la réalité du télétravail dans l'occupation des locaux".

- "déployer des outils et méthodes de travail innovants dans un environnement adapté"---> cela pourrait être par exemple l'amélioration de l'équipement en télétravail, mais aussi le déploiement de la plate-forme Novae. Oui, rappelez- vous ce message, reçu le 16/01/23 sur nos Balp, qui nous incitait à "revêtir la cape de champion numérique"... Petit conseil de Solidaires: et si on commençait par arrêter de s'adresser à nous comme si nous étions débiles?

- "un système d'information à l'état de l'art" ---> signifie tout simplement, mais en termes plus poétiques : améliorer nos systèmes informatiques datant de la préhistoire pour qu'ils soient - enfin!- à la hauteur...

Ce qu'il faut retenir en quelques mots :

* **l'administration mise de manière obsessionnelle sur le tout-numérique et l'IA**, censés, dans son monde rêvé, dégager des gains de productivité à l'infini.

*pour nous faire avaler la pilule du "faisons encore plus avec moins", **toujours les mêmes vieilles ficelles** : en premier lieu l'argument que l'Etat a beaucoup dépensé ces derniers temps, notamment pour amortir le choc de la pandémie, et qu'il faut donc maintenant limiter les dépenses publiques. Et bien entendu le rabâchage permanent de ce mantra: l'usager est au coeur de nos préoccupations !

Plus cynique encore : la pseudo-concertation des personnels via le Remue-Méninges est utilisée pour faire passer les réformes déjà prévues !! C'est la raison de la présence, dans le document d'orientation qui nous a été fourni, de quelques pages nous présentant (sous forme de petit nuage, comme c'est chou) les apports des agents à la réflexion. Nous avons rappelé au nouveau DRFIP que les agents du département n'avaient pas été dupes et que le taux de participation avait été ridiculement bas !

Les conséquences concrètes : au-delà du blabla, il y a des chiffres.

Prévisions affichées des suppressions d'emplois sur les 5 prochaines années : 450 en 2024, 0 en 2025 ... mais 850 en 2026 et 850 en 2027.

Motifs invoqués :

*les suppressions de missions (TH et, à venir, CVAE)

* les désormais fameux "gains de productivité" liés à l'achèvement des réformes en cours (recours à l'IA dans le Contrôle Fiscal, politique du zéro cash, GMBI...) ou qu'ils pensent dégager à l'avenir, grâce au renforcement de l'automatisation et du numérique (!!)

Pour résumer: une belle entreprise de propagande - encore une- pour essayer de faire croire aux agents qu'ils sont partie prenante du processus et que ces nouveaux bouleversements, issus d'une idéologie entrepreneuriale caricaturale, sont en fait un véritable progrès, tant pour les personnels que pour les citoyens ! Mais Solidaires ne doute pas que personne ne tombera dans le panneau.

Mais nous allons oublier ! Un des axes forts de ce COM est "Renforcer l'attractivité de la DGFIP". Vous êtes priés de ne pas rire.

Recensement des ponts naturels 2023 (pour avis)

Le choix de la Direction locale s'est porté sur le **vendredi 19 mai** (pont de l'Ascension) et le **lundi 14 août** (pont de l'Assomption). Solidaires, comme tous les ans, s'est abstenu sur ce point. Ces ponts obligatoires évitent certes aux agents d'avoir à tirer à la courte-paille pour savoir qui aura droit à un long week-end et qui devra assurer le service, mais sur le principe, nous estimons que la pose de jours de congés devrait relever strictement du choix de l'agent et qu'elle ne doit pas être imposée .

Vote de Solidaires : **ABSTENTION**

Questions diverses

*Certains sujets évoqués l'ont déjà été lors d'instances précédentes: c'est bien que la réponse apportée (quand il y en a eu une) , n'a pas été satisfaisante.

Il en est ainsi des **conditions de travail au SGC d'Erstein**, de **l'avenir de l'antenne PCE de Haguenau** ou **des bureaux de l'antenne du SIP de Molsheim**. Solidaires continue à suivre ces sujets de près, en relation avec les agents concernés.

***Une nouveauté:** le DRFIP considère que, lors d'un mouvement de grève, la **décision de fermer un site au public** doit être décidée à son niveau, et non par le chef de poste. Ce dernier doit donc se mettre en relation avec la Direction et ne prendre aucune initiative. Ca risque de devenir compliqué de fermer, avec toutes les conséquences que cela comporte en terme d'accueil... Tiens d'ailleurs , ça tombe bien : le DRFIP considère que la fermeture d'un service public doit être exceptionnelle ou, pour le dire avec ses mots : pour un usager , un bâtiment ouvert , même si c'est pour s'entendre dire une fois à l'intérieur 'vous ne pouvez pas avoir accès à ce service' , c'est mieux qu'une porte fermée. On peut ne pas être d'accord.

***Le transfert des missions des SIE du Bas-Rhin à l'antenne de Forbach:** ce sera bien, et c'est officiel, la gestion des AVISIR, la gestion de la CFE , le contentieux CFE ainsi que l'IFER. En revanche, concernant la période de transition après le 1er septembre 2023, c'est l'inconnue. Les collègues du Bas-Rhin devront-ils quand-même assurer tout ou partie de ces missions et pendant combien de temps? Cela dépendra évidemment de l'expérience (ou pas) en la matière des collègues qui seront affectés à Forbach.

Si vous souhaitez plus de précisions sur les points évoqués ci-dessus, n'hésitez pas à nous contacter.